



# Passages

## Billet

Clément Vigneault,  
Office de catéchèse du Québec

*En matière d'éducation religieuse, au Québec, il y a un « avant » et un « après » Loi 118. Aujourd'hui, en effet, il est connu de tous que l'école publique n'est pas la cheville ouvrière de la formation à la vie chrétienne des jeunes. Voilà donc pour ce que l'école n'est pas... ou n'est plus.*

*Et pourtant, aussi récemment qu'au début de 2003, les lecteurs du journal La Presse pouvaient lire ces lignes : « Laiques, les québécois? Pas quand vient le temps d'inscrire leurs enfants à l'école. Selon le ministère de l'Éducation du Québec, seuls 14 % des élèves des établissements primaires publics de la province fréquentaient les cours d'enseignement moral en 2001-2002. En contrepartie, 81 % d'entre eux assistaient aux cours d'enseignement religieux catholique, et 3,5 % aux cours d'enseignement protestant. »<sup>1</sup>*

*Pas étonnant, dès lors, que le commun des mortels ait un peu de difficulté à s'y retrouver ! Qu'en est-il au juste de cet enseignement qui demeure « catholique » et de ce service d'animation qui devient « spirituel » et « d'engagement communautaire » ? Au moment où l'Église s'engage à un renouvellement des approches catéchétiques, la nouvelle place de la religion à l'école influencera sûrement la manière dont les communautés chrétiennes rejoindront les futurs adultes. Ne tournons pas trop vite les pages d'histoire : le regard sur les réalités nouvelles de l'école est loin d'être complété. La catéchèse elle-même a besoin de ce regard.*

## École et paroisse : un dialogue à poursuivre

Lucie Girard Diocèse de Trois-Rivières

Lucie Girard est responsable du secteur éducation aux Services diocésains de Trois-Rivières. Au niveau provincial, elle est aussi présidente de l'Association des directeurs et directrices diocésains d'éducation (ADDE).

On entend dire, sur le ton de la rumeur ou de la demi vérité, qu'il n'y a plus de place pour la religion à l'école, sauf peut-être pour un enseignement de type culturel à propos des religions. En fait il serait injuste de résumer la situation en quelques jugements rapides. S'il est vrai que la place de la religion à l'école a changé, la nouvelle réalité est complexe et nuancée. Il importe de ne pas s'en remettre aux seules impressions et d'aller voir d'un peu plus près ce qui s'y passe réellement.

Le 13 janvier 2003, le ministre de l'Éducation M. Sylvain Simard a adressé une lettre aux présidents et directeurs généraux de toutes les commissions scolaires du Québec pour contrer, dans ce milieu professionnel, les rumeurs à l'effet que les services de formation morale, spirituelle et religieuse étaient appelés à disparaître. Il a tenu à rectifier les faits et à donner une information juste. N'y a-t-il pas lieu de faire un exercice analogue du côté de l'Église? Tout en réorganisant la catéchèse auprès des jeunes, nous aurons avantage à prendre au sérieux le bagage que l'école apporte à ces jeunes.

### Rupture ou clarification des rôles ?

Au mois de juin 2000, l'adoption de la Loi 118 a officialisé la « déconfessionnalisation » de l'école québécoise. Cela marque

la fin de certains liens structurels et juridiques entre l'Église et l'État, une forme de partenariat qui avait force de loi depuis plus de 170 ans. Il s'agit donc d'un moment historique mais dont les conséquences sont encore mal comprises.



Suivant l'expression même de la personne responsable du Secrétariat aux affaires religieuses, « l'adoption du projet de loi 118 signifie une prise de distance réelle entre l'Église et l'État. Cette situation apporte une nouvelle répartition des rôles en fonction de la mission particulière de l'Église et de l'école. Cela clarifie l'occupation du territoire par l'un et l'autre, **mais n'exclut ni l'un, ni l'autre.** »<sup>1</sup>

La tentation est forte d'interpréter cette « prise de distance » comme un divorce, non conclu à l'amiable, d'où chacun repart de son côté pour s'affairer à ses responsabilités propres sans tenir compte de ce qui les relie à leurs enfants. Certaines écoles ont la tentation de verrouiller leurs

1. Marie Allard dans La Presse : « Laiques les Québécois ? », mercredi 8 janvier 2003

portes à tout ce qui vient de l'Église et certains intervenants pastoraux ont tendance à réorganiser la catéchèse sans tenir compte de l'enseignement religieux dispensé à l'école. Il est vrai que l'éducation de la foi des jeunes relève de la responsabilité de leurs parents et de leur Église. Néanmoins, l'école a la responsabilité de favoriser le développement moral et spirituel des jeunes dans le plein respect de leur culture religieuse. Alors pourquoi ne pas opter pour une « garde partagée »... cherchant ce qui est le meilleur pour l'éducation des enfants dans le respect des rôles de chacun des intervenants ?

### À propos de l'enseignement religieux

Le programme d'enseignement moral et religieux catholique ne consiste pas en une vague sensibilisation au phénomène religieux. Il met en évidence la richesse du spécifique catholique. Selon le récent document d'orientations des évêques du Québec pour la formation à la vie chrétienne, pour plusieurs jeunes Québécois cet enseignement religieux demeurera la seule occasion d'aborder avec une certaine cohérence l'essentiel de la proposition chrétienne, ainsi que d'autres traditions spirituelles, en rapport avec leur soif de bonheur, de liberté et d'authenticité.<sup>2</sup> Loin d'ignorer ce qui se fait à l'école, il y a donc tout intérêt pour la communauté chrétienne à s'y intéresser.

Concrètement, une personne peut être désignée pour assurer des communications de la communauté chrétienne auprès de l'école, particulièrement auprès du conseil d'établissement et des enseignants. Du côté de l'école, il est possible, par exemple, de perpétuer la coutume d'inviter des personnes ressources pour répondre aux questions des élèves ou pour compléter des contenus de programme. Voici une expérience vécue en ce sens : une enseignante a colligé certaines questions de la part de ses élèves et a invité le curé à venir rencontrer les élèves en classe pour échanger avec eux. L'enseignante et le curé ont été étonnés par la pertinence et la profondeur des questions posées par les jeunes. Voilà qui démontre bien la possibilité de poursuivre certaines collaborations dans le respect de tous.

### À propos de l'animation

Pourquoi ne s'intéresserait-on pas aux projets « d'animation spirituelle et d'engagement communautaire » qui se vivent à l'école ? Ce nouveau service d'animation n'est pas confessionnel, mais cela n'interdit pas des collaborations. Ainsi, des personnes d'une paroisse ont mis sur pied un projet à l'occasion des journées pédagogiques. On y invite les enfants à se présenter au sous-sol de l'église où leur sont offerts des activités ludiques et des temps d'échanges. Cette initiative crée des liens entre les parents et l'école puisque l'inscription des enfants passe par l'école.



Des projets de ce genre pourraient être organisés pendant la semaine de relâche. Et pourquoi pas un camp pendant les vacances estivales qui mettrait à contribution des locaux de l'école déjà équipés pour le bricolage, l'éducation physique et même l'informatique ? Cette dernière suggestion a été émise par un directeur d'école ; il est donc possible et souhaitable que des liens soient maintenus entre l'école et la communauté qu'elle dessert.

Quel que soit le domaine de collaboration, celui-ci peut faire l'objet de discussion au Conseil d'établissement, où quelques personnes sont nommées précisément pour représenter la communauté.

### Dialogue et partenariat

La situation nouvelle laisse de l'espace à inventer un nouveau partenariat paroisse / école.

*Ce n'est pas parce que l'éducation religieuse à l'école ne dessert plus directe-*

*ment les objectifs de la mission ecclésiale qu'il faudrait s'en désintéresser et se résigner à sa disparition éventuelle<sup>3</sup>. La réforme scolaire en cours invite à des nouveaux projets visant à créer des liens moins formels, plus gratuits. On ne mettra pas davantage l'école au service de l'objectif de l'éducation de la foi mais on contribuera au mieux-être des jeunes et on apportera un soutien concret au personnel de l'école.*

Collaborer au projet éducatif de l'école suppose de faire le deuil d'un certain modèle, dit de société de chrétienté. Cela suppose aussi une période d'appropriation pour développer d'autres réflexes,

d'autres habitudes et nous familiariser avec un nouveau cadre de référence.

Oserons-nous frapper à la porte de l'école et surprendre les personnes qui ouvriront parce que nous serons venus y offrir des services plutôt que demander la liste des élèves de 3<sup>ème</sup> année ? Cela manifesterait concrètement que l'Église, en s'inscrivant dans le projet d'humanisation de Jésus-Christ, s'intéresse à l'humanisation des personnes et de la société pour elles-mêmes et qu'elle veut collaborer avec toute instance qui voit dans l'humanisation un objectif à poursuivre.

### Pour aller plus loin :

Lucie Girard a produit une brochure intitulée « Inventer un nouveau partenariat paroisse-école ». Un exemplaire a été envoyé dans tous les diocèses. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec vos services diocésains.

1. Propos de Madame Christine Cadrin Pelletier, responsable du Secrétariat aux affaires religieuses au ministère de l'Éducation, dans une intervention faite le 18 septembre 2000 à une rencontre de l'Assemblée des directrices et directeurs diocésains d'éducation (ADDE).  
 2. Assemblée des évêques du Québec, Orientations pour la formation à la vie chrétienne, version provisoire, octobre 2002, p.62  
 3. Idem

# Sur les bancs d'école

Nicole Durand-Lutz  
Office de catéchèse du Québec

Des opinions parfois divergentes circulent au sujet de l'enseignement religieux. Certains s'inquiètent de sa valeur réelle tandis que d'autres regrettent le temps où les jeunes écoutaient les cours sans en questionner le sens. Le temps où les enseignants donnaient les réponses. Cette méthode qui consistait surtout à « distribuer » les connaissances ne passe plus la rampe. Depuis la réforme de l'enseignement, les élèves sont appelés à devenir les maîtres d'œuvre de leurs apprentissages et à construire eux-mêmes leur savoir. Les enseignants sont des guides qui soutiennent des projets de recherche, exercent l'esprit de synthèse des élèves tout en formant leur jugement critique. Une tâche exigeante qui demande de leur part une maîtrise des contenus, le souci de créer des activités significatives et de rejoindre les élèves sur le terrain de leur vie. Ils le font de façon consciencieuse (il y a toujours des exceptions) bien que le milieu n'accorde pas à cette matière la moitié du poids donné aux mathématiques ou aux sciences humaines. Quelle est la pertinence de l'enseignement religieux? Le Programme de formation de l'école québécoise du primaire paru en 2001 fournit des éléments de réponse. Un programme riche et prometteur!

## Deux compétences

Le programme vise à développer chez les jeunes deux compétences : apprécier la tradition catholique vivante et prendre position de façon éclairée sur des situations comportant un enjeu moral. Comment cela se fait-il concrètement?

Les élèves **apprécient** la tradition catholique en l'explorant, en la comparant à d'autres traditions et en prenant position sur sa pertinence. Ils l'explorent non pas en analysant des discours, mais en prenant connaissance des récits de foi et de sagesse qui disent l'expérience de Dieu vécue par le peuple juif, par des chrétiens d'hier et d'aujourd'hui. Une compétence pertinente dans une culture où les courants de pensée se croisent et les mouvements spirituels se multiplient. En explorant la tradition catholique, les élèves apprennent à se situer et à choisir la voie qui répond le mieux à leur quête de sens.

Quant à la compétence reliée aux **enjeux moraux**, les jeunes s'initient à une

démarche de discernement moral qui se déplit ainsi : l'élève décrit la situation qui pose question et y cerne l'enjeu moral ; il explore divers points de vue telles des expériences de vie et les valeurs dont parle l'Évangile ; il cerne les choix possibles et leurs conséquences ; il justifie ses choix à la lumière de points de repère. Le développement de cette compétence est primordial dans un monde où les questions éthiques se posent avec acuité. Les adultes de demain seront confrontés à des situations encore inimaginables dont le clonage est un petit exemple. Si on ne peut donner de réponses précises à nos jeunes, on peut leur faire cadeau d'une éducation morale. Ils auront ainsi les outils nécessaires pour prendre des décisions réfléchies à la lumière de critères propres à leur conception du monde et de la vie.



## Trois domaines d'exploration

Les élèves développent ces compétences d'une manière concrète en touchant des réalités qui les concernent : des réalités d'**ordre personnel** et **sociorelationnel**, de même que des **grandes questions humaines**. Ils réfléchissent à ces réalités en s'appuyant sur des récits bibliques, des rites catholiques, des récits relatant l'expérience humaine et religieuse de catholiques d'hier et d'aujourd'hui, des éléments de la diversité. Un travail rigoureux dont voici deux exemples.

### Domaine d'ordre personnel

- ⌚ *L'exercice de la liberté* : 3<sup>er</sup> cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)
  - w Textes bibliques : Jésus et le sabbat ; la parabole de l'enfant prodigue.


- w Récit de vie d'une catholique d'hier : Claire d'Assise.
- w Récit de vie d'un catholique contemporain : Monseigneur Oscar Romero
- w Élément de la diversité : Nelson Mandela.
- w Repères éthiques : liberté, responsabilité, amour.

Cette exploration invite les élèves à approfondir une question, à comprendre un texte biblique dans son contexte, à le relire à la lumière de témoins de diverses époques et à dégager des critères pour l'exercice de leur liberté. Suite à cette réflexion, les jeunes ne pourront plus affirmer que la liberté consiste à agir selon ses caprices en faisant fi de toutes contraintes.

### Domaine sociorelationnel

- ⌚ *La non-violence et la paix* : 2<sup>e</sup> cycle du primaire (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années)
  - w Textes bibliques : Cain et Abel ; la pécheresse aimée et pardonnée.
  - w Récit de vie de catholiques d'hier : Saint François d'Assise ; Sainte Catherine de Sienne.
  - w Éléments de la diversité : Gandhi ; l'hindouisme et la non-violence ; un projet scolaire visant à créer de l'harmonie.
  - w Utilisation d'une démarche de discernement moral à l'aide de référentiels : les expériences humaines, spirituelles ou religieuses racontées dans les récits ; les valeurs qui s'en dégagent.

Ce thème de la non violence amène les élèves à s'informer, à acquérir de nouvelles connaissances, à entrer en contact avec des témoins de l'histoire qui ouvrent leurs horizons à d'autres solutions que le recours à la violence. Une réflexion cruciale à l'heure où des jeunes sont victimes de taxage et de divers abus sur la cour d'école.

Ce petit tour de piste vous aura permis de saisir l'apport de l'enseignement religieux à la formation chrétienne des jeunes. Chose certaine, on ne peut pas faire de la catéchèse sans tenir compte de ce que les jeunes apprennent à l'école et comment ils apprennent. En paroisse, il importe de créer des activités catéchétiques qui permettent aux jeunes d'être les artisans de leurs apprentissages comme ils le sont à l'école. Ils pourront ainsi bâtir, petit à petit, leur identité de croyants... 





## Flash action

La réflexion sur l'enseignement religieux nous invite à :

- 1 prendre connaissance des programmes scolaires de façon à en tenir compte dans l'élaboration des activités catéchétiques. Est-ce possible pour vous ?
- 1 voir comment il vous serait possible d'en tenir compte. Par exemple : en équipe, rencontrer des enseignants et vous informer de leurs façons de faire avec les jeunes.
- 1 faire un « remue méninge » pour choisir des activités qui impliquent les catéchisés.



## Réactions

Bernadette Beaumont

Service de pastorale diocésaine, Amos

Les 14 et 15 novembre 2002, au diocèse d'Amos, 82 personnes réparties en deux groupes ont participé à un atelier de formation catéchétique donné par M. Mario Mailloux de l'OCQ. Les conséquences de la loi 118, le pluralisme, la situation de la foi dans les familles, l'influence des médias, etc. invitent à *proposer la foi autrement*. Des échanges fructueux ont contribué à nous questionner, à ébranler nos mentalités pour prendre les virages adéquats. Des conseils pour l'implantation des parcours catéchétiques *Au fil des saisons*, un rappel des éléments essentiels d'une catéchèse, des pistes pour soutenir l'intérêt des jeunes nous ont sécurisés et dynamisés. En

plus de ces deux journées, M. Mailloux a donné une information substantielle à un groupe de 45 personnes très intéressées au projet *Passages*. L'évaluation de ces activités révèle un taux élevé de satisfaction. On a d'ailleurs exprimé le désir d'une autre journée de formation.

Il y avait aussi au programme une information sur le mouvement Mond'Ami. M. Bertin Dickner a su nous captiver en insistant sur la valeur, pour les jeunes, d'un groupe d'appartenance pour faciliter l'intégration d'un parcours catéchétique.

Merci pour ce dynamisme et cet amour des jeunes!



## Coup de cœur

L'Assemblée des évêques du Québec vient de publier ses *Orientations pour la formation à la vie chrétienne*. Ces orientations s'inscrivent en continuité avec les perspectives sur l'évangélisation et l'éducation de la foi qu'elle a déjà proposées.

L'orientation générale qui traverse ce document traduit une préoccupation qui émerge du contexte actuel soit « l'avenir de l'humain en tant que tel ». Une préoccupation de taille qui influence nécessairement la façon de comprendre et d'orienter l'activité catéchétique. Pour que les approches catéchétiques restent cohérentes avec le service de l'humanisation, les évêques nous invitent à choisir celles qui font appel aux recherches, à la liberté et à la responsabilité

*Orientations  
pour la formation  
à la vie chrétienne*

Assemblée des évêques du Québec

Version provisoire  
Octobre 2002

des jeunes et des adultes. Des approches que préconisent également le *Directoire général pour la catéchèse*.

Ce document propose une vision large de la mission catéchétique, un langage commun à promouvoir de même que des lignes directrices propres à soutenir les efforts de chaque milieu dans l'élaboration d'un « projet diocésain de catéchèse articulé et cohérent ». À travers ces Orientations, les évêques donnent un souffle et une inspiration en même temps qu'un cadre de référence pour guider l'élaboration de parcours catéchétiques. Un document à lire et à relire.



Nous remercions l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour son soutien au chantier *Passages*.

## Abonnement

Vous pouvez consulter ce bulletin sur le WEB : [www.edufoi.org](http://www.edufoi.org) ou prendre un abonnement :

- Je m'abonne au bulletin *Passages* (4 numéros par année)

**Montant joint : 7,00 \$**  
(frais de poste inclus)

- Abonnement de soutien

**Montant joint : \_\_\_\_\_ \$**

(Écrire en lettres moulées)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

Joindre votre paiement et envoyer à :

**Office de catéchèse du Québec**  
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine  
Montréal (Québec)  
H3T 1B6